



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

68^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le mercredi 18 septembre 2024

Séance plénière
5^e séance

La Conférence a poursuivi l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2023 », et des déclarations ont été faites par les délégués de la Finlande, de la Géorgie, de la République démocratique populaire lao, du Pérou, de l'Espagne, de l'Équateur, de la Roumanie, du Guatemala, du Bangladesh, de l'Algérie, du Chili, du Nicaragua, du Koweït, de Chypre, du Bélarus, de la Tunisie, du Paraguay, de l'Oman, du Mozambique, de Malte, de la Grèce, de la Nouvelle-Zélande et des Émirats arabes unis.

Commission plénière
4^e séance

La Commission a examiné le **point 23** de l'ordre du jour, « Promotion de l'efficacité et de l'efficacité du processus de prise de décisions de l'AIEA », et est convenue de communiquer à la séance plénière le rapport du Président de la Commission sur ces discussions.

La Commission a en outre examiné le **point 25**, « Élections au Comité paritaire des pensions du personnel de l'Agence ».

La Commission a poursuivi ses discussions :

- au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.9 ;
- au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.15 ; et
- au titre du **point 16** de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », en poursuivant l'examen du projet de résolution intitulé « Applications nucléaires énergétiques », publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.10.

Séance plénière
6^e séance

La Conférence a repris l'examen du **point 7** de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2023 », et des déclarations ont été faites par les délégués du Luxembourg, du Mexique, de l'Australie, du Panama, du Népal, de la Mongolie, de l'Afghanistan, de la Croatie, de la Colombie, du Costa Rica, du Liban, de la Libye, du Portugal, du Soudan, de Sri Lanka, du Brunéi Darussalam, de la République de Moldova, du Yémen, de l'Islande, des Bahamas, du Togo, du Botswana, du Rwanda, de Maurice, de l'État de Palestine, de l'Ordre souverain de Malte, de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), de l'Organisation ITER, de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), de l'Agence brasilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC) et de l'Agence arabe de l'énergie atomique (AAEA).



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

68^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE

**Commission
plénière
5^e séance**

La Commission a repris ses discussions :

- au titre du **point 13** de l'ordre du jour, « Sûreté nucléaire et radiologique », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L.9 ; et
- au titre du **point 14** de l'ordre du jour, « Sécurité nucléaire », en poursuivant l'examen du projet de résolution publié sous la cote GC(68)/COM.5/L15.